



AGIR



les  
**Régions**  
en **Action**

Sur la route de  
la sobriété avec  
**le programme**  
**DÉCLICS**

## PRÉAMBULE

Une Région engagée vers la sobriété\* accompagne l'évolution des besoins individuels et collectifs au profit d'une réduction de la consommation d'énergie.

Pour concrétiser cet engagement, le programme Déclics propose une perspective claire, positive et désirable sous la forme d'un programme d'actions décliné à l'échelle locale. Son but ultime : un changement de pratiques visible et mesurable.

\* voir "La sobriété au coeur des politiques régionales", collection Comprendre sur <https://cler.org/rendez-vous/nos-campagnes/les-regions-acteurs-de-la-transition-energetique/>

### POUR ALLER PLUS LOIN :

Pour encourager les Régions à accélérer la transition énergétique, le CLER-Réseau pour la transition énergétique réalise des publications sous la bannière « Les Régions en action ».

<https://cler.org/rendez-vous/nos-campagnes/les-regions-acteurs-de-la-transition-energetique/>

## SOMMAIRE

03

### PRÉSENTATION

#### Le programme DÉCLICS

04

### LES ENJEUX

#### Le rôle des Régions

07

### À VOS CÔTÉS

#### Lancez-vous !



## OURS

### Conception - Rédaction :

CLER - Réseau pour la transition énergétique

Julia Hidalgo, Charlotte Tardieu

### Création graphique :

Mathilde Gayet - Kreion Studio

### Illustrations :

Chloé Heinis

Novembre 2021



## PRÉSENTATION



# Le programme DÉCLICS à la loupe

**DÉCLICS - Défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété - est un programme de mobilisation qui propose au grand public un ensemble de défis pour agir concrètement et de façon ludique et par équipes pour le climat.**

Le principe est simple : conjuguer émulation d'un défi par équipes, formation aux écogestes et mesure des progrès réalisés. Pour ne pas tomber dans l'injonction moralisatrice qui démobilise, les défis sont conçus d'une manière ludique et innovante.

Rassemblés en équipe, les participants se soutiennent mutuellement dans leurs changements de pratiques au quotidien et partagent leurs bonnes idées et astuces. Le défi comptabilise différents flux de consommation : l'énergie (kWh économisés), l'eau (m<sup>3</sup> d'eau économisés) et les déchets (tonnes évitées et compostage produit).

La mobilité, la biodiversité et le numérique peuvent également être abordées selon une formule "défi sans compteur". Parallèlement, le programme préconise une alimentation saine et décarbonée en s'appuyant sur la consommation des protéines végétales, des produits, frais locaux et de saison.

### DÉCLICS : MODE D'EMPLOI

#### Qui peut animer Déclics sur un territoire ?

Une collectivité locale ou tout autre structure locale : association, coopérative, syndicat, centrale villageoise...

#### Qui contacter ?

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique, association française créée en 1984 et agréée pour la protection de l'environnement coordonne le programme DÉCLICS au niveau national avec Hespul et Alisée. Son rôle est d'assurer le déploiement de la méthode sur l'ensemble de la France. L'équipe de coordination nationale cadre la mise en œuvre des défis avec les structures animatrices locales (conventions contractuelles, partenariats), assure le développement et le suivi de la plateforme numérique, forme et outille les animateurs, enrichit la méthodologie et assure la

### REPÈRES

**71 défis**  
ont été lancés entre 2020 et 2021,  
dont :

- 34 défis énergie et eau
- 7 défis uniquement énergie
- 22 défis zéro déchets
- 5 défis « sans compteurs »
- 2 territoires pilotes ont lancé des défis alimentation.

promotion du programme.

#### Quelles sont les missions des animateurs ?

- Recruter les foyers participants, organiser les équipes
- Planifier le défi et ses temps forts (lancement, événement à mi-parcours et podium)
- Animer le défi (motivation des équipes, formation et sensibilisation, animation des temps forts, répondre aux questions des participants...)
- Réaliser une enquête de satisfaction auprès des participants et faire remonter les résultats à l'équipe de coordination nationale

#### Comment les défis sont-ils financés ?

Les défis DÉCLICS sont cofinancés par l'ADEME et GRDF. De plus, afin de bénéficier de la méthode DÉCLICS et de tous ses outils, la structure locale qui se lance dans l'animation d'un défi, signe une convention de partenariat avec le CLER - Réseau pour la transition énergétique et doit s'acquitter d'un droit d'accès. À ce coût symbolique de mise à disposition de la méthode, s'ajoutent les moyens humains nécessaires à l'animation sur le territoire et les dépenses associées.

## Les atouts du programme

**Un défi à la carte.** Pour s'adapter à chaque contexte, le territoire qui organise un défi peut choisir les thématiques à aborder, les modalités de son déploiement et le calendrier sauf pour le défi énergie qui se déroule pendant la saison de chauffe.

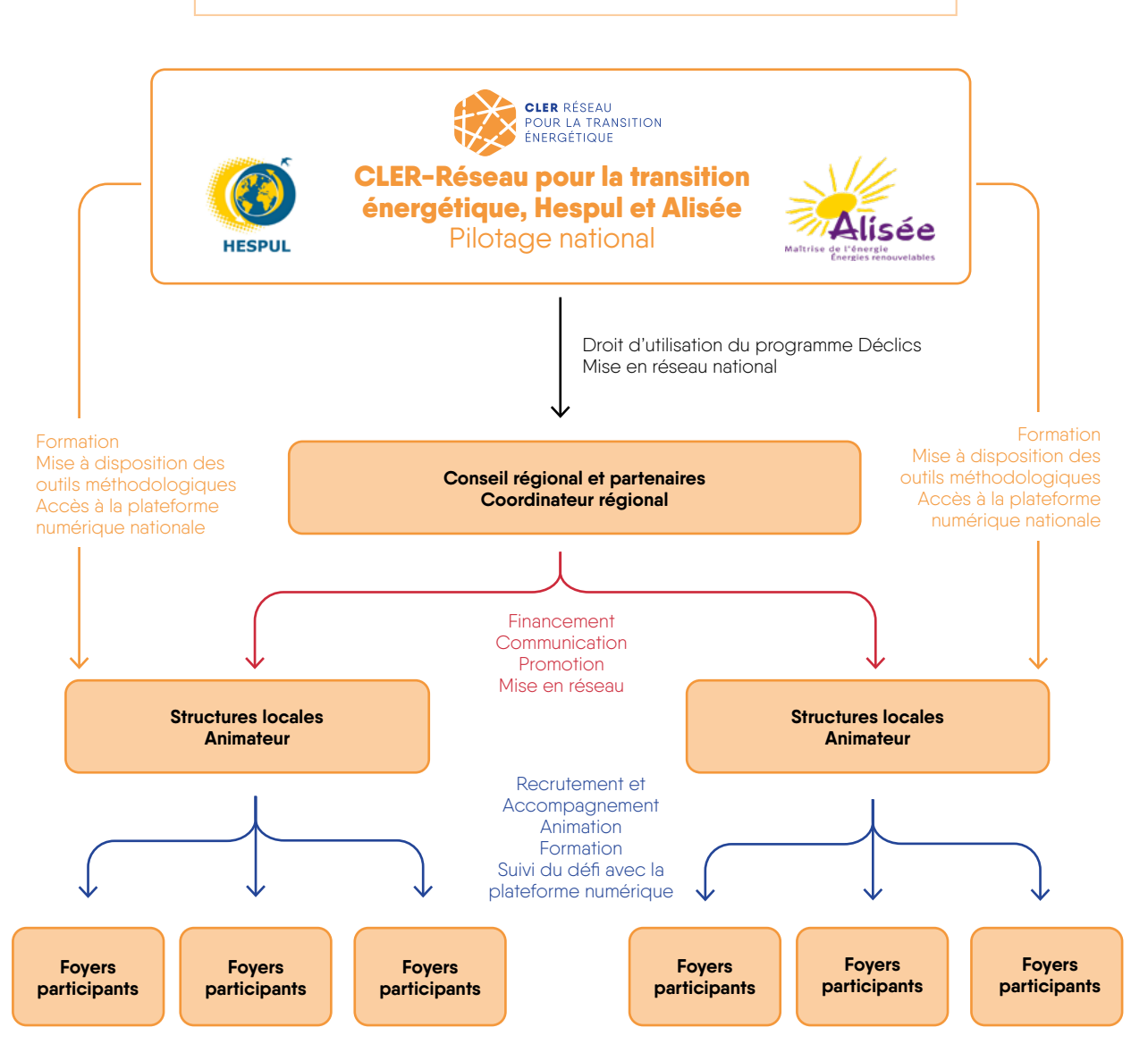
**Une plateforme numérique** accessible aux participants permet de faciliter le suivi des consommations par foyer ou par équipe.

**Une boîte à outils.** En plus de la plateforme numérique, sont mis à disposition des animateurs des listes de diffusion régionales, un cloud, des « Cafés déclics » et un éventail de supports de communication personnalisables.

**Une amélioration continue.** En lien avec le terrain et grâce au retour des animateurs locaux, l'équipe projet nationale se mobilise pour actualiser la plateforme, enrichir la méthode et les outils qui l'accompagnent.

**Des bénéfices associés pour le territoire.** DÉCLICS permet de mieux cerner sur un territoire donné, les comportements de consommation d'énergie, d'eau et de déchets et les réticences au changement de la population. Le temps du défi peut être l'occasion d'expérimenter des actions promues par la collectivité ou d'en démontrer la faisabilité. Enfin, DÉCLICS contribue à faciliter la coopération entre les collectivités et d'autres structures locales d'animation en offrant un cadre d'échange privilégié (animation de réseau et cafés Déclics).

## Les acteurs du programme DÉCLICS



## LES ENJEUX

### Le rôle des Régions

**En tant que cheffes de file de la transition énergétique, les Régions ont un rôle déterminant à jouer pour déployer des politiques de sobriété, premier pilier de la transition énergétique.**

Soutenir et coordonner le déploiement de DÉCLICS sur le territoire régional constitue ainsi un levier simple pour sensibiliser les acteurs territoriaux et les citoyens. L'implication de la Région permet de changer d'échelle, de fédérer et donner de la visibilité aux défis locaux et ainsi de démultiplier le nombre de foyers accompagnés dans leurs changements de comportement. C'est un levier d'accélération déterminant, dont les résultats peuvent être comptabilisés et valorisés dans le suivi des objectifs régionaux de réduction des consommations (SRADDET).

#### LES BONNES PRATIQUES

Avec l'appui de l'équipe de coordination nationale, une Région peut intervenir de plusieurs manières pour co-porter le programme Déclics sur son territoire. Par exemple :

- financer la réalisation de défis sur son territoire ou éventuellement co-financer les défis lancés par les structures locales,
- lancer une campagne de communication pour démultiplier le nombre de défis lancés et aider les structures locales à recruter des foyers,
- rythmer la mise en place des défis,
- mettre en réseau les structures locales qui animent des défis,
- être l'interlocuteur privilégié des structures locales et s'assurer du bon fonctionnement des défis.

#### QUELS COÛTS ?

Afin de bénéficier de la méthode DÉCLICS et de tous ses outils, un Conseil régional signe une convention de partenariat avec le CLER- Réseau pour la transition énergétique



#### REPÈRES

##### LES RÉSULTATS SAISON 2020-2021

**- 10%**  
**de consommation d'énergie par foyer,**  
soit 460 MWh économisés par les participants

**- 7,5%**  
**de consommation d'eau par foyer,** soit 1 450 m<sup>3</sup> économisés

**- 23%**  
**de déchets,**  
soit 50 tonnes économisées

**100%**  
**des participants**  
affirment que leurs comportements et habitudes ont changé suite à la réalisation du défi.

et s'acquitte d'un droit d'accès calculé sur le nombre d'habitants du territoire. La grille tarifaire du programme DÉCLICS repose sur le nombre d'habitants du territoire (0,005€ par habitant par an). La contribution est toutefois comprise entre 10 000 € et 20 000 € pour l'échelle régionale.

À ce coût de mise à disposition de la méthode, s'ajoutent les moyens humains nécessaires à l'animation sur le territoire et les dépenses associées.



Depuis 2020, la **Région Grand Est** a décidé de participer au déploiement du programme DÉCLICS sur son territoire en partenariat avec Alter Alsace Énergies et les Espaces Info Énergies de la région. Son objectif ? Organiser un défi dans chaque territoire, pour donner à tous les foyers la possibilité de participer et d'être accompagnés dans la réalisation d'économies d'énergie, d'eau et de réduction de déchets.

#### Une gouvernance simple et structurée

L'équipe DÉCLICS en Grand Est est composée de représentants de l'ADEME (chargés de mission et de communication), de la Région (chargés de missions et de communication), et des trois associations partenaires (Alter Alsace Energies, Lorraine Énergies Renouvelables, ALE08). Elle se réunit en moyenne tous les trois mois, aux principales étapes clés du défi (recrutement des familles, des animateurs, organisation des événements de lancement, de clôture...). À l'issue de chacun de ces points, le CLER-Réseau pour la transition énergétique est associé pour un point d'étape sur les nouvelles fonctionnalités et améliorations apportées à la plate-forme numérique. Les partenaires jouent le rôle de coordinateurs régionaux. Leurs missions : le recrutement de nouveaux animateurs pour les défis

énergie, déchets, eau, transport, le déploiement des outils DÉCLICS en Grand Est et l'organisation et animation des événements de lancement et de clôture des défis.

#### Un financement partagé

Le financement du défi DÉCLICS se décompose de la manière suivante :

- convention entre l'ADEME et Alter Alsace Energies (mandataire) d'une durée de 3 ans (2019/2022) pour la coordination de DECLICS à l'échelle du Grand Est d'un montant de 24 500 € par an (cofinancée par l'ADEME et la Région). Elle permet le financement annuel de 21 jours pour Alter Alsace Energies, 14 jours pour Lorraine Énergies Renouvelables et 14 jours pour ALE 08.
- convention entre la Région et le CLER-Réseau pour la transition énergétique pour le financement de la mise à disposition des outils informatiques DÉCLICS (notamment la plate-forme numérique) qui porte sur 60 000 € sur 3 ans (soit 20 000 € par an).
- prise en charge des frais d'organisation par l'ADEME et la Région dans le cadre du programme Climaxion des événements de clôture sur les 3 territoires (environ 35 € par personne participante).

### Les acteurs en Région Grand-Est

#### Le CLER-Réseau pour la transition énergétique

Pilote le défi national - Propose et anime une plateforme de suivi des consommations

Alter Alsace Energies  
Coordination Grand Est

CLIMAXION  
Pilote le défi régional

ALE 08  
Coordination  
Champagne Ardennes

Lorraine Energies  
Renouvelables  
Coordination  
Lorraine

Alter Alsace Energies  
Coordination Alsace

Animateur  
Locaux\*

Animateur  
Locaux\*

Animateur  
Locaux\*

Animateur  
Locaux\*

Animateur Locaux\*

Animateur Locaux\*

\* Energie, déchet ou transport

Familles

Familles

Région et  
ADEME :  
partenaires  
financeurs de  
DÉCLICS



## À VOS CÔTÉS !

## Lancez-vous !

Votre Région souhaite rejoindre le mouvement ? Le point sur les étapes incontournables.

### 1. PREMIER CONTACT

Vous pouvez manifester votre intérêt pour le programme DÉCLICS auprès du CLER-Réseau pour la transition énergétique en écrivant à [coordination-declics@cler.org](mailto:coordination-declics@cler.org) ou en appelant au +33 (0)1 55 86 80 00. Les premiers échanges permettront de définir ensemble l'implication de votre Région, les moyens à mobiliser (humains et financiers) au regard de votre ambition. Les objectifs visés et les structures locales que vous souhaitez soutenir dans l'animation des défis seront par exemple identifiés.

### 2. CONVENTION DE PARTENARIAT

Les conditions d'utilisation de la méthode DÉCLICS (durée, rôles des parties, conditions financières, etc.) sont encadrées par la signature d'une convention de partenariat avec le CLER-Réseau pour la transition énergétique

### 3. C'EST PARTI !

Une fois la convention signée, l'animateur régional peut accéder à l'ensemble des ressources fournies par l'équipe de coordination nationale (plateforme web Déclics, outils de communication et d'animation...) et bénéficier des formations et communiquer avec les autres animateurs et les partenaires du programme au niveau national.

### CONCLUSION

À travers des défis ludiques et en équipe, DÉCLICS fait la promotion du changement comportemental vers la sobriété. Grâce à l'ensemble d'outils développés et mis à leur disposition par le CLER-Réseau pour la transition énergétique et ses partenaires, les animateurs locaux mobilisent et accompagnent les foyers participants à effectuer des économies d'énergie, d'eau, à produire moins de déchets et à adopter une alimentation saine, locale et décarbonée.

Grâce au co-portage régional, le programme Déclics peut changer d'échelle. En fédérant les acteurs sur son territoire, la Région démultiplie le nombre de défis réalisés et de foyers engagés dans une démarche de sobriété. Elle contribue ainsi à l'accélération des changements de comportements, condition indispensable à la réussite de la transition énergétique.





**CLER** RÉSEAU  
POUR LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

**Le CLER – Réseau pour la transition énergétique** est une association qui regroupe près de 300 structures (associations, entreprises, collectivités) engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique ambitieuse partout en France.

## Remerciements

Avec le soutien de

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ADEME**  
  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNES LORRAINE  
*L'Europe s'invente chez nous*